

MON PATRON VOLE DANS LA CAISSE

Par **azerma**, le **16/07/2020** à **00:35**

Bonjour depuis quelques temps je me suis rendu compte que ma patronne m'utiliser moi et mes collègues pour voler dans la caisse du restaurant où je travaille.

Elle nous demander de ne jamais clôturer les repas des clients pour soi-disant vérifier que tout soit bon mais quand elle faisait la caisse à la fin elle annuler tous et prenez l'argent pour elle.

Il y avait déjà eu des contrôles mais avant ça moi et mes collègues ne savions pas qu'elle voler donc nous n'avons pas pu prévenir les personnes.

comment pourrais-je faire ou qui pourrais-je prévenir pour qu'elle arrête de faire ça?

Par **Visiteur**, le **16/07/2020** à **00:54**

Bonsoir

Soustraction classique par une commerçante qui passe un partie du chiffre d'affaire "au black". En mettant dans sa poche de l'argent de la caisse, elle cause directement un préjudice à l'entreprise et, indirectement, aux salariés.

Dénoncer ces pratiques au fisc ou à l'URSSAF n'est pas une décision facile à prendre.

Par **azerma**, le **16/07/2020** à **00:57**

Toutes mes collègues et moi avons démissionné du coup il y a de nouvelles serveuse dans le restaurant à qui la patronne va sûrement dire de faire la même chose par rapport au repas donc est-ce que je devrais le dénoncer ou non parce que c'est quand même grave je trouve. J'ai remarqué que quand on faisait des sorties avec ma patronne elle avait une enveloppe avec le nom du restaurant

J'ai remarqué que quand on faisait des sorties avec ma patronne elle avait une enveloppe avec le nom du restaurant (L'argent volé) Avec lequel elle payer à manger ou elle allait faire les boutiques avec il y avait de l'espèce et aussi des tickets restaurant